

Groupes de travail carte scolaire du lundi 6 mars 2017

Etaient présents : Gilles DUMONT (Secrétaire Général de la DSDEN), Philippe SENNEPIN (IEN Aubusson), Véronique DUPIN (IEN Guéret 1), Alice GARCIA et Nathalie LAFAYE (Division des moyens); est arrivée en cours de groupe de travail Yamina YESSAD BLOT (IEN de Guéret 2).

Comme lors de la négociation préalable consécutive à l'alerte sociale lancée par le SNUipp-FSU 23, la DASEN était encore une fois absente pour présenter aux organisations syndicales son projet de carte scolaire... C'est pourtant elle qui a rencontré les élus et a présenté les mesures de carte scolaire qu'elle envisageait... avec les résultats que l'on sait : 2 à 3 articles par jour dans la presse locale faisant état des mobilisations suite à sa venue ! C'est une première alors qu'aucune instance ne s'est réunie !

En séance, **un document des communes étant observées** plus particulièrement dans le cadre de la préparation de la rentrée 2017 est distribué. Et la liste est longue ! **Pas moins de 106 écoles !!!** Le SG indique que la carte scolaire se fera avec un contingent de 591 emplois soit le même nombre qu'à la rentrée 2016.

Circonscription Aubusson (41 écoles): Ahun, RPI Ars/St Médard, Auzances, RPI Bellegarde/St Silvain, Bourganeuf, RPI Chatelus/Le Theil/St Pierre, Crocq, Dontreix, Faux La Montagne, Flayat, La Courtine, La Nouaille/St Yrieix, Lavaveix, Le Monteil Au Vicomte, Masbaraud, Mérinchal, Montboucher, RPI Moutier Rozeille/Néoux/St Avit, RPI Pontarion/St Hilaire/Thauron, RPI St Alpinien/St Amand/St Maixant, St Dizier Leyrenne, St Quentin LA Chabanne, Vallière

Circonscription Guéret (48) : Azérables, RPI Bétête/Chatelus, Bonnat, RPI Bord St Georges/Lavaufanche/Soumans, RPI Boussac/Boussac Bourg/St Silvain Bas Le Roc, Budelière, Bussière Dunoise, Chambon Sur Voueize, Chéniers, Dun Le Palestel, Evaux Les Bains, RPI Fresselines/Maison-Feyne/Villard, Genouillac, RPI Jouillat/Glénic, RPI La brionne/St Léger Le Guérétois, RPI La Celle Dunoise/St Sulpice Le Dunois, La Souterraine, Lépaud, Lussat, RPI Montaigut Le Blanc/St Silvain Montaigut, Moutier-MAlcard, RPI Nouhant/Viersat, Noth, St Agant De Versillat, St Maurice La Souterraine, St Priest La Feuille, Sannat

Circonscription Guéret 2 (17): Guéret, RPI La Saunière/St Hilaire La Plaine/St Yrieix Les Bois, Sainte Feyre, Saint Fiel, St Victor en Marche, Sardent

Le SNUipp-FSU a indiqué qu'il était difficile de savoir quelles pistes étaient envisagées à la lecture des tableaux et a demandé le projet de carte scolaire de l'administration. Le SG et les IEN indiquent qu'ils n'en ont pas connaissance ...

Après l'habituelle et fastidieuse comparaison des effectifs, s'est engagé un débat sur la base des retours que le SNUipp-FSU a eu des écoles et des mairies. Le SNUipp-FSU a regretté que lors des visites de l'IA et des IEN dans les communes, les locaux scolaires n'aient pas été visités, les personnels des écoles n'aient pas été rencontrés.

A défaut de projet présenté par l'administration, le SNUipp-FSU 23 a contesté les propositions qui ont été faites par l'IA aux élus à savoir : l'éventuel transfert des cycle 3 vers l'école de proximité du collège et/ou le partenariat avec les maisons d'assistantes maternelles pour un accueil des élèves des TPS PS l'après midi. Si le SNUipp-FSU23 n'a jamais contesté les réorganisations construites

localement et concertées, nous restons persuadés qu'elles ne peuvent se faire de façon descendante, décidée par l'unique IA-DASEN et avec une dégradation des conditions de scolarisation, ni dans le contexte spécifique de la carte scolaire.

Le SNUipp-FSU 23 a indiqué que le déplacement des Cycle 3 n'était pas de la responsabilité de l'IA mais des maires concernés et n'améliore en rien les conditions de scolarisation sinon augmenter considérablement les temps de transport des élèves. Pour les plus jeunes enfants, le SNUipp-FSU 23 s'est opposé à toute mesure qui consisterait à réduire leur temps de scolarisation alors même que la DASEN a mené une chasse à l'absentéisme des élèves pour une demi-journée le mercredi matin suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Il serait aujourd'hui insupportable et totalement contraire aux engagements ministériels sur la scolarisation précoce que l'administration organise le recul de leur temps de scolarisation.

Les délégués du personnel découvriront donc le projet de carte scolaire de la DASEN en séance, le vendredi 10 mars : étrange conception du dialogue social et grave mépris du professionnalisme et de la connaissance fine du terrain qu'ont les délégués du personnel.

SNUipp-FSU 23